

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu, par visio-conférence, sa deuxième réunion ordinaire de l'année, le 24 juin 2020, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiales et sous-régionales.

Ainsi, au plan international, l'économie a été affectée au premier semestre 2020 par la crise sanitaire liée à la COVID-19, puis le recul des cours des matières premières, notamment du pétrole. Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI), lors de sa dernière évaluation de juin 2020, a revu sa prévision de croissance mondiale à la baisse à -4,9 % pour l'année 2020, contre 3,0 % initialement prévue. La croissance mondiale devrait cependant remonter à 5,4 % en 2021.

Au niveau de la CEMAC, également affectée par la crise sanitaire et la baisse des cours de ses principaux produits d'exportation, le CPM a passé en revue la situation économique et monétaire récente. Il a aussi examiné les perspectives à court et à moyen termes.

Au premier semestre 2020, la relance des activités productives a été ralentie dans la sous-région par la perturbation des circuits d'approvisionnement en produits importés ainsi que par les mesures restrictives adoptées par les différents gouvernements pour contenir les effets de la pandémie. Bien qu'il soit, pour l'instant, prématuré d'appréhender complètement l'impact de la COVID-19 sur les économies nationales, il est d'ores et déjà anticipé au cours de ce premier semestre une baisse de la production, ainsi qu'une dégradation des finances publiques et des comptes extérieurs. Les financements extérieurs mobilisés par les Etats pour faire face à la pandémie COVID-19 ont cependant permis de limiter ses effets sur la situation monétaire. En conséquence, les réserves de change se sont accrues et ont représenté 5,7 mois d'importations des biens et services tandis que le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est situé à 78 % à fin mai 2020, contre 67 % à fin décembre 2019.

Pour l'ensemble de l'année 2020, le CPM a analysé divers scénarios en fonction, entre autres, du cours moyen du baril de pétrole brut, de la durée et de la réponse internationale à la crise sanitaire. Selon le scénario central, il est prévu : *i)* une récession économique de 5,9 % ; *ii)* une légère remontée des pressions inflationnistes à 2,5 % ; *iii)* une dégradation du solde budgétaire, base engagements à -6,2 % du PIB ; *iv)* un

creusement significatif du déficit du compte courant à 7,3 % du PIB ; et v) un taux de couverture extérieure de la monnaie qui reviendrait à 55 %.

Toutefois, il est à relever que ces prévisions sont largement dépendantes de l'évolution de la pandémie et de l'efficacité des mesures sanitaires et macroéconomiques qui sont mises en œuvre dans la Sous-Région, en réponse à cette crise.

Par conséquent, après analyse des incertitudes sur l'évolution de la pandémie et des facteurs de risques pesant sur la stabilité monétaire, ainsi que des développements observés sur le marché monétaire, le CPM a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 3,25 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 5,00 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Enfin, le CPM a adopté les modalités de mise en œuvre de sa décision prise en mars 2020 d'assouplir les conditions d'éligibilité du collatéral privé et public aux opérations de refinancement de la BEAC pour faciliter le financement bancaire de l'économie. /-

Fait à Yaoundé, le 24 juin 2020

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI